



LANORAIE

# AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 10 mars 2026, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le projet de règlement suivant :

**N° 1089-2026** ayant pour titre « Règlement 1089-2026 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments »

- Ce projet de règlement vise à permettre à la municipalité de contrôler, par des normes et des mesures qu'elle met en place, les situations de vétusté ou de délabrement des bâtiments situés sur son territoire et forcer les propriétaires de bâtiment à entretenir leur propriété.

Une séance publique de consultation aura lieu le mardi 14 avril 2026, à 19 h 15, à la salle du conseil, au 57, rue Laroche. Au cours de cette séance, le maire ou un membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Il est disponible pour consultation sur le site Web de la municipalité ou du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au bureau de la municipalité, au 57, rue Laroche.

DONNÉ à Lanoraie ce 13 mars 2026.

---

Brigitte Beauparlant,  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe